

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 05 décembre 2017

**DELIBERATION N° 190/11/2017 : MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION "ACCUEIL
DU FORT" ET DESIGNATION D'UN REPRESENTANT**

L'an deux mille dix-sept, le mardi 05 décembre à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 29 novembre 2017.

Présents Titulaires : 36

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Jean-Luc BUDOIA, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Daniel DONADIO, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Jean-Louis IBRES, Francis LABRUYERE, Pierre-Antoine LEVI, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Christian PEREZ, Gaël TABARLY, Monique VALAT, Thierry VIALON, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 7

Mesdames, Messieurs, Nadia CHEKLIT à Danielle AMOUROUX, Didier CLAMENS à Alain ABADIE, Sophie LARAN à Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN à Marc BOURDONCLE, Rodolphe PORTOLES à Daniel DONADIO, Valérie RABAULT à Gaël TABARLY, Bernadette SERIEYS à Jean-Louis IBRES.

Absente Excusée : 1

Madame, Aline CASTILLO.

Secrétaire de Séance : Monsieur Marc BOURDONCLE

Madame Laurence PAGES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

L'association « Accueil du Fort » est une association agissant dans le domaine social et culturel et qui a notamment pour objet :

- D'assurer la gestion de résidences habitat jeunes et de résidences pour personnes âgées, mises à la disposition des résidents pour l'hébergement et la restauration.
- De mettre en œuvre des moyens pour permettre, directement ou indirectement, la promotion individuelle des jeunes concernés, l'animation socio-éducative, l'accompagnement social, ainsi que leur insertion dans la vie sociale et/ou professionnelle.
- D'aménager, de créer, de gérer, tous services et activités sociales, culturelles, artistiques ou sportives afin de promouvoir le développement, l'adaptation aux besoins des résidents et son intégration dans la cité, en favorisant la mixité sociale.
- De mettre des salles à disposition des tiers, moyennant une participation financière.

L'assemblée générale en date du 22 juin 2017 a modifié le nom et les statuts de cette association.

L'association « Accueil du Fort » est désormais administrée par 10 personnes physiques et 5 personnes morales dont un représentant du Grand Montauban.

Vu les statuts de l'association « Accueil du Fort » annexés à la présente,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents en date du 27 novembre 2017, il vous est proposé de bien vouloir :

- donner un avis favorable à la modification des statuts de l'association « Accueil du Fort »,
- désigner Madame Laurence PAGES en tant que représentante du Grand Montauban Communauté d'Agglomération à cette association.

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire décide :

- de donner un avis favorable à la modification des statuts de l'association « Accueil du Fort »,
- de désigner Madame Laurence PAGES en tant que représentante du Grand Montauban Communauté d'Agglomération à cette association.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

08 DEC. 2017

De sa publication le :

08 DEC. 2017

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 06 décembre 2017

La Présidente,
Brigitte BAREGES

